



Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE
AUX SÉJOURS ÉTÉ 2021
DU 6 AU 23 AVRIL 2021

SUR VITRY94.FR



Pour les 4-14 ans et les familles : à retourner par mail
au secteur Vacances : vacances@mairie-vitry94.fr
Pour les 15-17 ans : dépôt des dossiers
sur rendez-vous à la Maison de la jeunesse
au 01 55 53 21 40

Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et des familles. L'offre a été adaptée et développée de façon à permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

Les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au moins une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnel (comme les poignées de porte) est réalisé plusieurs fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'aération des locaux est la plus fréquente possible et pour une durée minimum de 15 minutes.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Sur les séjours, une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour les mineurs de six ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.
- Le jour du départ, les masques sont fournis par les responsables légaux. Pour le reste du séjour, ils seront fournis par l'organisateur du séjour ou la ville.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés (respect des distances et des gestes barrières, désinfection quotidienne du matériel, etc.).
- En cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas de symptômes évoquant la covid 19 chez le mineur ou membre de son foyer, celui-ci ne doit pas participer au séjour. Il est recommandé d'effectuer une prise de température le jour du départ.
- Un mineur ou un membre du foyer ayant été testé positif au covid 19, ou encore identifié comme contact à risque, ne pourra pas prendre part au séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- Les mêmes règles sont appliquées pour le personnel.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Vacances ou la Maison de la jeunesse devront en être informés dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher du secteur Vacances, par téléphone : **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**, par mail : **vacances@mairie-vitry94.fr** ou sur place : hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée (uniquement sur rdv).

Ou veuillez vous rapprocher de la direction municipale de la Jeunesse, par téléphone : **01 55 53 21 40** par mail : **maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr** ou sur place 2, place Saint-Just (uniquement sur rdv).



Tannerre "Découverte du Moyen Âge"

Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre et du Château de Saint-Fargeau. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir le Moyen Âge à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- Trois maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- Fabrication de boucliers et couronnes
- Apprentissage de l'enluminure
- Tournois sportifs
- Festins

ET AUSSI

- Visite du château de Guédelon

POUR LES 4-5 ANS

Du 11 au 17 juillet 2021

7 jours
(10 places)

Du 8 au 14 août 2021

7 jours
(10 places)

POUR LES 6-8 ANS

Du 11 au 17 juillet 2021

7 jours
(10 places)

Transport : car

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine • 89350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03 86 45 44 60

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Peyre "Découverte du Far West"

Le centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, est parfaitement adapté à la pratique de nombreuses activités de plein air. Faites un saut dans le passé et découvrez le Far West à l'époque où les indiens défendaient leur territoire face aux pionniers venus chercher de l'or et aux cow-boys en quête de grands espaces pour leurs troupeaux.



4-5 ans
6-11 ans



HÉBERGEMENT

- 4 pavillons rénovés
- Chambres de 12 lits, sanitaires attenants
- Salle de restauration et tables extérieures
- Piscine

TRANSPORTS

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Équitation (poney) sur le centre : classique ou à cru comme les indiens
- Tir à l'arc
- Fabrication d'attrape-rêves
- Orpaillage
- Maquillage d'indien
- Fabrication de coiffes
- Piscine
- Feu de camps

POUR LES 4-5 ANS

Du 16 au 29 juillet 2021
14 jours
(8 places)

POUR LES 6-11 ANS

Du 16 au 29 juillet 2021
14 jours
(16 places)

Du 3 au 13 août 2021
11 jours
(12 places)

Transport :
car ou train

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine • La Peyre, 16310 SAUVAGNAC • 05 45 23 24 60 • lapeyre.vvl.org

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Méaudre "À la recherche du trésor enfoui"



Situé au cœur du parc du Vercors, ce centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, fera découvrir la montagne aux enfants à travers des activités comme l'escalade.



HÉBERGEMENT

- Chalet entièrement rénové
- Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salles de restauration avec vue sur la montagne
- Salle d'activités

TRANSPORTS

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Spéléologie
- Sports collectifs
- Caisse à savon
- Résolutions d'énigmes, recherche d'indices, contes et légendes

ET AUSSI

- Découverte de la région
- Grands jeux
- Visites
- Une nuit de camping
- Accès à la piscine du village

Du 7 au 20 juillet 2021

14 jours
(15 places)

Transport :
car ou train

Tarif 3
(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VWL de Vitry-s/Seine • 478, Rte de Pertuzon, Les Marais, 38112 AUTRANS-MÉAUDRE-EN-VERCORS • 04 76 95 20 28 • meaudre.vwl.org

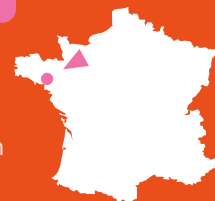
Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée



La Trinité-sur-Mer

La Trinité-sur-Mer est un petit port de pêche traditionnel face à la presqu'île de Quiberon. Le centre est un ancien manoir rénové en 2008 au milieu d'une propriété de 8 hectares. C'est un point de départ idéal pour découvrir la Bretagne et la vie en bord de mer.

6-11 ans
12-14 ans



HÉBERGEMENT

- Pour les 6-11 ans : chambres de 4 à 7 lits avec lavabos
- Pour les 12-14 ans : en tente Marabouts
- Sanitaires à proximité
- Salles d'activités et de restauration au rez-de-chaussée

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS 6-11 ANS

- Voile (6-8 ans) : en bateau collectif
 - Voile (9-11 ans) : dériveur
- Pour tous :
- Baignade surveillée
 - Grands jeux sur la plage de Kervillen
 - Pêche à pied pour confectionner un aquarium marin
 - Découverte de la culture bretonne et du littoral
 - Visite du village de l'An Mil de Melrand, de l'écomusée de Saint-Dégan ou de la fameuse forêt de Brocéliande
 - Camping en petits groupe pour deux nuits

ACTIVITÉS 12-14 POSSIBLES

- Voile
- Surf
- Escape game
- Plage, baignade
- Vélo, randonnée

IMPORTANT : Les 12-14 ans seront acteurs de leur séjour et organiseront leurs vacances en groupe avec l'aide des animateurs-trices

À noter : les activités nautiques sont sous réserve des conditions météorologiques.

OBLIGATOIRE

Pour les 9-14 ans : test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

POUR LES 6-11 ANS

Du 11 au 17 juillet 2021

7 jours (18 places)

Du 8 au 14 août 2021

7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

POUR LES 12-14 ANS

Du 18 au 31 juillet 2021

7 jours (8 places)

Du 1^{er} au 14 août 2021

14 jours (12 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Bagneux • Domaine de Ker Douras, 27, rue de Carnac, 56470 La Trinité-sur-Mer • 02 97 55 79 52

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée



Capbreton

À mi-chemin entre Capbreton et Hossegor, situé dans un parc arboré de 2 hectares, le centre accueille les jeunes vacanciers au cœur de dunes ancestrales.

6 - 11 ans
12 - 14 ans



HÉBERGEMENT

- Pavillons avec sanitaires
- Salles d'activités, aires de jeux
- Repas élaborés sur place à partir de produits frais de la région

TRANSPORTS

- Train + car

ACTIVITÉS

6-8 ans : Cap'Natation

- Initiation à la natation : séances encadrées par des moniteurs diplômés

9-11 ans : Cap'Landes

- Initiation au surf : séances de 1h30
- Plongée
- Accrobranche

12-14 ans : Cap'Landes

- Initiation au surf
- Initiation à la plongée sous-marine
- Beach-volley, beach-soccer

Pour tous :

- Sortie au parc aquatique, baignades et jeux de plage, roller ou trottinette, skatepark, balades en vélo, baby-foot, ping-pong, sortie au musée de la Mer de Biarritz, une veillée glace

OBLIGATOIRE POUR LES 9-14 ANS

- test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour ;
- pour la plongée : certificat médical pour le séjour.

POUR LES 6-11 ANS

Du 7 au 20 juillet
14 jours (20 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

POUR LES 12-14 ANS

Du 7 au 20 juillet
14 jours (8 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances André-Garbay, groupe VVL • avenue Jean-Rostand, 40130 Capbreton • 05 58 72 11 89

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Excideuil "Un cocktail sportif"

Le centre est une belle propriété qui s'étend sur 14 hectares de bois et de clairières à proximité du village d'Excideuil en Dordogne. Grâce à ce cadre privilégié, les jeunes pourront se dépenser en pratiquant des activités sportives.



HÉBERGEMENT

- 3 bâtiments
- Chambres de 4 lits
- Grande salle de restauration
- Deux grandes salles d'activités
- Piscine et infrastructures sportives (football, basket...) sur le centre

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- Wakeboard
- Paddle
- Tyrolienne
- Sports collectifs
- Base de loisirs de Rouffiac (pendant 4 jours – hébergement sous tente)

OBLIGATOIRE

Test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 3 au 16 août 2021

14 jours
(10 places)

Transport : car

Tarif 2
(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Gentilly « LES ROCHES ENCHANTÉES » • 24160 Excideuil • 05 53 62 42 87 • excideuil.vvl.org

Secteur Vacances

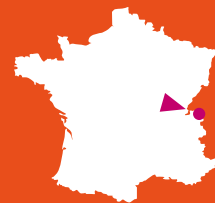
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Châtel "drone d'émotion"



Village au cœur du domaine franco-suisse non loin du lac Léman, Châtel est devenue une station réputée dont les chalets typiques s'étendent dans un décor de prairies et de pentes boisées.



Une aventure pleine de sensation et d'émotion entre sport extrême et découverte des différentes utilisations d'un drone*.

HÉBERGEMENT

- Grand chalet
- Chambres de 4 à 5 lits
- Sanitaires et douches à l'étage
- Salle de restauration
- 2 salles d'activités sur le centre

TRANSPORT

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Apprentissage du pilotage d'un drone : pilotage, simulation avec ordinateur, montage vidéo, réalité virtuelle, parcours ludiques...
- Eaux vives
- VTT
- Nuit en bivouac dans la montagne avec dîner au feu de bois et chamallows grillés

Du 16 au 29 juillet 2021

14 jours
(12 places)

Transport : car ou train

Tarif 2

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

* Pour plus de précision, n'hésitez pas à visualiser cette petite vidéo : www.youtube.com/watch?v=K9UHGBedgDM

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Gentilly «les Freinets» • 292 route des freinets 74390 Châtel • 04 50 73 21 11 • <http://vvl.org>

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Nice-Italie

Séjour itinérant, tout au long de la Côte d'Azur depuis Nice à la Ligurie, magnifique région d'Italie. De Cinque Terre à la région Gênes en passant par Florence et Pise pour profiter de la douceur de la vie italienne et de sa gastronomie.



HÉBERGEMENT

- Camping ou auberge de jeunesse
- Déplacement tous les 2 ou 3 jours

TRANSPORTS

- Train au départ de Paris puis minibus
- Pendant le séjour : minibus ou transports locaux

ACTIVITÉS

- À définir avec le groupe
- Activités nautiques, sportives
 - Visites culturelles (ex : Rome, Florence, etc.)

OBLIGATOIRE

- Attestation d'aisance aquatique

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne :
CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union européenne :

passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique obligatoire

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 8 au 21 juillet 2021

14 jours
(12 places)

Du 5 au 18 août 2021

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Direction municipale de la Jeunesse

du lundi au vendredi de 9h à 12h, lundi et vendredi de 16h à 17h30
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

Espagne-Costa Brava

Un voyage itinérant inoubliable en Espagne sur les côtes de la Costa Brava. Au cœur de l'arrière-pays catalan, de la côte sauvage à la splendide Barcelone. Un séjour découverte pour apprendre à connaître la culture régionale catalane et profiter des calanques et plages de sable fin.



HÉBERGEMENT

- Camping ou auberge de jeunesse
- Déplacement tous les 2 ou 3 jours

TRANSPORTS

- Train au départ de Paris jusqu'à Perpignan puis minibus
- Pendant le séjour : minibus et transports locaux

ACTIVITÉS

- À définir avec le groupe
- Activités nautiques
 - Randonnées pédestres
 - Baignade
 - Visites culturelles

OBLIGATOIRE

- Attestation d'aisance aquatique

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité + 1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique obligatoire

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 16 au 29 juillet 2021

14 jours
(12 places)

Du 11 au 24 août 2021

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Direction municipale de la Jeunesse

du lundi au vendredi de 9h à 12h, lundi et vendredi de 16h à 17h30
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

Italie-Croatie

Un voyage itinérant magnifique pour partir à la découverte de Venise, puis direction la Croatie en Flixbus pour visiter : Zagreb, Rijeka, Dubrovnik et profiter des stations balnéaires.



HÉBERGEMENT

- Camping ou auberge de jeunesse
- Déplacement tous les 2 ou 3 jours

TRANSPORTS

- Train de nuit au départ de Paris jusqu'à Venise puis car jusqu'en Croatie
- Pendant le séjour : transports locaux

ACTIVITÉS

- À définir avec le groupe
- Activités nautiques, sportives
 - Visites culturelles

OBLIGATOIRE

- Attestation d'aisance aquatique

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique obligatoire

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 16 au 29 juillet 2021

18 jours
(12 places)

Du 9 au 26 août 2021

18 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Direction municipale de la Jeunesse

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

Miniséjours 15-17 ans



Comme chaque année, la Maison de la jeunesse vous propose ses miniséjours. Les jeunes seront encadrés par un directeur et deux animateurs diplômés, accompagnés d'un groupe de 7 jeunes. Le transport est prévu en minibus.



CONSTRUIT TON MINISÉJOUR

- **Du 18 au 22 août**, imaginez votre séjour de rêve. Avec l'aide de l'équipe, préparez votre séjour : hébergement, activité, transport. Un budget est destiné pour le séjour et 3 journées seront prévues en amont du séjour, afin de créer du lien, préparer le séjour selon l'envie et les besoins du groupe.

BISCAROSSE

- Commune du Sud-Ouest, située dans le département des Landes du **11 au 16 août**. Au programme : lac de Biscarosse à proximité du camping, bodyboard, AquaPark, vélo, baignade. Hébergement en tente, au sein du camping Les échasses. Les jeunes élaborent leur menu avec l'aide de l'équipe pédagogique.

TALMONT-SAINT-HILAIRE

- À proximité des Sables-d'Olonne, séjour en gestion libre du **19 au 24 juillet**. La station balnéaire est réputée pour sa plage de sable fin et son ensoleillement privilégié. Au programme : surf, vélo, sortie en bateau, baignade... Hébergement en camping.

LA BRESSE

- Au chalet d'Artimont, au cœur de la station La Bresse-Hohneck du **26 au 30 juillet**. Au programme : escalade, VTT, randonnée et découverte de la nature. Hébergement en pension complète, en dur.

LE GARRIC

- Idéalement situé au cœur du parc de loisirs « Cap Découverte », dans le Tarn, du **3 au 8 août**. Au programme : activités nautiques, terrain de beach-volley, BMX, plage, etc. Hébergement en tente bungalows à L'Hostel Cap Découverte.

LA ROCHELLE

- La Rochelle, son océan et ses plages à proximité du **12 au 17 juillet**. Au programme : vélo, sortie en bateau, aquarium de La Rochelle, baignade. Hébergement en auberge de jeunesse, demi-pension avec petit déjeuner, repas en gestion libre.

Conditions d'inscription

Être âgé-e de 15 à 17 ans

Habiter Vitry-sur-Seine

Retirer et déposer sa fiche d'inscription à la Maison de la jeunesse avec la copie de sa pièce d'identité (recto/verso)

Places limitées à 7 jeunes

Tarification des miniséjours :

Pour 5 jours : 53,55 euros

Pour 6 jours : 64,26 euros

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Direction municipale de la Jeunesse

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

01 55 53 21 40 ou maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

La Croix-Valmer "Un petit coin de paradis"



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambres de 3 à 6 personnes équipées de douche, WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur la mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- L'hébergement en maison familiale
- La pension complète (trois repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique et de desserts, (1 verre de vin/adulte, inclus aux repas, les boissons de type soda sont en supplément)
- L'accès au club enfant de 4 à 11 ans, (les conditions d'accès peuvent être modifiées selon le protocole sanitaire)
- L'animation adultes et enfants
- Les activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thème, excursion dans la région proposée

chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux, etc.

- Les draps
- Le prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON-INCLUSES

- Le transport
- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON-INCLUS)

- **En voiture** : environ 876,5 km (autoroute A6 – A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- **En train** : gare SNCF la plus proche : Toulon puis navette* jusqu'au centre-ville
*Car Zou (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou www.zou.maregionsud.fr)

FORMALITÉS

- Caution de 80€ (prévoir chèque/espèces)
- État des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 18h30 le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

- Du 03/07 au 17/07 > 11 familles
- Du 17/07 au 31/07 > 11 familles
- Du 31/07 au 14/08 > 11 familles
- Du 14/08 au 28/08 > 11 familles

(Nombres de familles sous réserve du protocole sanitaire en vigueur)

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette au centre-ville de La Croix-Valmer, veuillez prendre contact avec le centre au minimum 48 heures avant votre arrivée pour communiquer votre horaire d'arrivée sur le centre ainsi que votre horaire de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Maison familiale VWL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » • 383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer • 04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vvl.org> • Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Méaudre "Détente à la montagne"



Ce centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, est situé au cœur du parc régional du Vercors. Au fil des ans, l'eau a taillé dans ce paysage des falaises, des gorges et des grottes parmi les plus célèbres d'Europe. Profitez de ce séjour au grand air de la montagne pour vous ressourcer en famille.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chalet entièrement rénové
- Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salles de restauration avec vue sur la montagne
- Salle d'activités

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en chambre familiale (lits simples)
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique et de desserts.
- Animation enfants
- Draps

PRESTATIONS NON-INCLUSES

- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Le transport
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON-INCLUS)

- **En voiture** : environ 597 km (autoroute A6 – D531), parking gratuit et fermé sur le centre
- **En train** : gare SNCF la plus proche : Grenoble puis navette* jusqu'au centre-ville, *Trans'Isère (payant) (**renseignement au 0426163838 ou www.transisere.fr**)

FORMALITÉS

- Chambre disponible à partir de 16h
- Chambre à libérer à 10h

Du 2 au 15 août 2021

14 jours (8 familles)

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances VWL de Vitry-s/Seine • 478, Rte de Pertuzon, Les Marais, 38112 AUTRANS-MÉAUDRE-EN-VERCORS • 04 76 95 20 28 • meaudre.vwl.org

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Capbreton

NOUVEAU



À mi-chemin entre Capbreton et Hossegor, situé dans un parc arboré de 2 hectares, le centre de vacances vous accueille au cœur de dunes ancestrales. Proche de l'océan et du port de plaisance, les familles pourront pratiquer de multiples activités nautiques.



HÉBERGEMENT

- Hébergement en bungalows confortables avec sanitaires
- Salles d'activités, aires de jeux, parc
- À 15/20 minutes à pied de la plage d'Estacade et de la plage de Notre-Dame
- À 10min à pied de la ville D'Hossegor et Capbreton

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en bungalow (8 personnes max)
- Pension complète (petit déjeuner, déjeuner et dîner)
- Déjeuners et dîners servis à table en salle commune ou en extérieur à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique et d'un dessert
- Animation enfants (4 à 11 ans)
- Draps

PRESTATIONS NON-INCLUSES

- L'assurance individuelle
- Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Le transport
- Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON-INCLUS)

- **En voiture** : environ 756 km (autoroute A10), parking gratuit et fermé sur le centre
- **En train** : gare SNCF la plus proche : Bayonne puis bus* payant jusqu'au centre-ville (navette à 150m du centre)
*[renseignement sur www.rome2rio.com/fr]

FORMALITÉS

- Chambre disponible à partir de 17h
- Chambre à libérer à 10h

Du 14 au 21 août 2021

7 jours (10 familles)

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Attention :

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, voir page 2.

Adresse : Centre de vacances André-Garbay, groupe VVL • avenue Jean-Rostand 40130 Capbreton • 05 58 72 11 89

Secteur Vacances

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Vacances ou de la Maison de la jeunesse.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 6 au 23 avril 2021

Pour les 4-14 ans et les familles

Pour la préinscription :

1 TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR VITRY94.FR

2 Imprimer et compléter le formulaire

3 Envoyer votre demande par mail à vacances@mairie-vitry94.fr ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, secteur Vacances 94400 Vitry-sur-Seine.

En cas de difficulté, contacter le secteur vacances au : 01 46 82 81 49

ou 01 46 82 80 24

Le secteur Vacances reçoit uniquement sur rendez-vous.

Pour les 15-17 ans

■ Contacter la Maison de la jeunesse au : 01 55 53 21 40

ou maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr ou par courrier : 2, place Saint-Just 94400 Vitry-sur-Seine à la Maison de la Jeunesse (MDJ).

■ Sur place à la Maison de la Jeunesse (uniquement sur rendez-vous).

CONFIRMATION

Pour les demandes faites du 6 au 23 avril 2021 et validées par le service des Affaires familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, **début mai**.

La confirmation est à retourner signée :

■ au secteur Vacances pour les séjours enfants 4-14 ans et les séjours familles.

■ à la Maison de la jeunesse pour les séjours 15-17 ans (2, place Saint-Just).

■ **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**

■ Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

■ Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Vacances reviendra vers vous ultérieurement.

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

■ **Pour les séjours 15-17 ans**, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès de la Maison de la jeunesse.

À NOTER

■ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

■ Tous les dossiers sont transmis au service des Affaires familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, MP3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte seulement si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Vacances.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ **Le secteur Vacances** au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.

■ **La Maison de la jeunesse** (pour les 15-17 ans) au 01 55 53 21 40.

■ **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7/7 et 24h/24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites internet

sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique « Centres » ou www.ondonedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le directeur ; la directrice du séjour ou par le secteur Vacances ou la Maison de la jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.**

Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Vacances.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 5 à 8 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Pour les enfants de nationalité française :

■ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité étrangère :

Passeport en cours de validité avec :

■ Soit une carte d'identité républicaine en cours de validité
■ Soit une carte de circulation
■ Soit un visa selon le pays d'origine (sauf ressortissants européens voyageant dans l'espace Schengen ou accords particuliers entre les pays dispensant d'un visa).

■ Dans tous les cas, se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.

Pour tous

■ L'autorisation de sortie de territoire
■ Carte européenne d'assurance maladie de la Sécurité sociale

Attention : La Couverture médicale universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français

Pour les enfants de nationalité étrangère : se renseigner auprès de l'ambassade d'accueil sur la nécessité d'obtenir un visa.

Autorisation de sortie de territoire

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui est entré en vigueur le 15 janvier 2017. Il concerne tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

- Fourni lors de l'envoi du dossier d'inscription (avec la confirmation et fiche sanitaire)
- À remplir par l'un des responsables légaux

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursable en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. articles 1217 et 1218 du Code civil)
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour.

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de « force majeure », Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au service des Affaires familiales ou sur le site internet de la ville :

www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles.

Le quotient 2020-2021 est celui qui sera pris en compte.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
1 à 136	18,19 €	17,39 €	13,27 €	19,67 €
137 à 196	21,03 €	19,46 €	14,58 €	22,67 €
197 à 256	22,78 €	20,34 €	15,46 €	24,53 €
257 à 299	23,93 €	21,61 €	15,99 €	25,68 €
300 à 342	24,34 €	22,21 €	16,46 €	26,35 €
343 à 402	25,66 €	23,19 €	17,13 €	27,63 €
403 à 467	27,78 €	25,42 €	18,99 €	30,00 €
468 à 534	30,76 €	27,70 €	20,48 €	33,10 €
535 à 599	35,43 €	30,47 €	23,16 €	38,22 €
600 à 662	38,55 €	33,14 €	27,39 €	41,34 €
663 à 725	41,98 €	35,93 €	29,80 €	44,66 €
726 à 803	45,51 €	39,02 €	32,44 €	48,66 €
803 à 2000	49,42 €	42,54 €	35,22 €	52,71 €
+ de 2000	53,62 €	46,16 €	38,21 €	57,19 €

En famille (été)		
Quotient familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,11 €	26,34 €
336 à 503	23,21 €	30,47 €
504 à 672	27,51 €	35,02 €
673 à 2000	32,57 €	40,00 €
+ de 2000	37,13 €	45,60 €

